

Communiqué de presse

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024, LE TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS EST OBLIGATOIRE

Inscrit dans la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, cette obligation concerne l'ensemble de la population française.

LES SOLUTIONS POUR TRIER LES BIODECHETS

GARANTIA, marque commerciale de la société GRAF, propose une gamme complète de composteurs permettant le tri à la source des déchets biodégradables.

NOS SOLUTIONS GARANTIA POUR TRIER LES BIODECHETS

Composteurs de jardin

- **Composteur Thermo-Wood** : 400 L ou 600 L
- **Composteur Thermo-King** : 400 L, 600 L ou 900 L
- **Composteur Eco-King** : 400 L ou 600 L
- **Composteur Eco-Master** : 300 L ou 450 L
- **Composteur Air-King** : 600 L, 850 L ou 1100 L
- **Thermo-Composteur** : 280 L
- **Eco-Composteur** : 280 L

Composteur de cuisine

- **Urban City Composteur** : 8 L

Accessoire

- **Bio seau** : 8 L ou 10 L

LES PLUS PRODUITS

Montage facile et sans outil

Résistants aux UV et aux intempéries

Fabrication à partir de plastique 100% recyclé et 100% recyclable



Communiqué de presse

NOTRE POLE DE COMPETENCES DE MATIERES PREMIERES

Tous les composteurs GARANTIA sont fabriqués à partir de 100 % de matière recyclée, issue de notre pôle de compétences matières premières d'Herbolzheim. Avec nos produits durables et 100% recyclables, vous participez à la protection de l'environnement.



Plus d'informations sur nos démarches et produits sur : www.garantia.fr

CONTACT

Elodie Napoli

Tel. : +33 (0)3 88 49 77 61

napoli@graf.fr